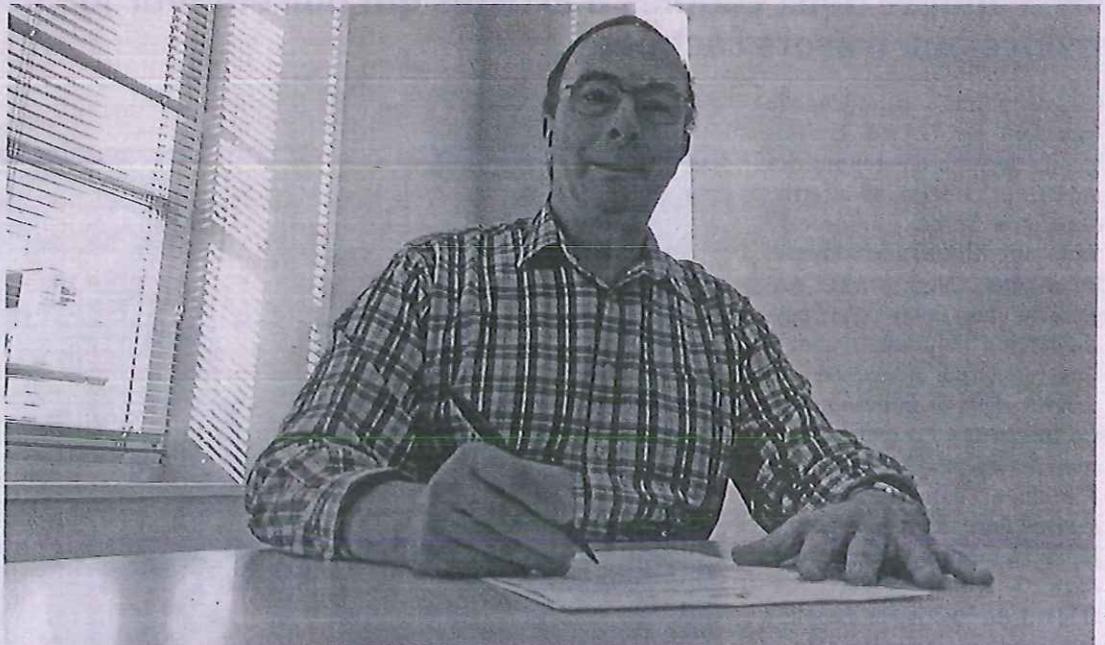


Visiteurs de prison : on recherche des vocations

Les visiteurs de prison veulent recruter

L'Association nationale des visiteurs de prison de l'Indre (ANVP 36), présidée depuis peu par Didier Cissé, a besoin de recruter du monde.

Avec huit membres actifs pour finir l'année 2019, l'ANVP 36 manque de bénévoles pour assurer pleinement ses missions auprès des populations carcérales de la Maison centrale de Saint-Maur et du Centre pénitentiaire du Craquelin. Ses missions ? « Nous avons pour vocation de rendre visite aux détenus qui, via leur conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP), en font la demande. Tout cela se fait sous l'autorité de l'administration pénitentiaire, qui accorde ou pas ses agréments. Beaucoup de détenus reçoivent peu ou pas de visite, alors que cela peut être pour eux une vraie bulle d'oxygène, et un vrai lien avec l'extérieur, et cela peut s'avérer très utile dans le cadre d'une éventuelle réinsertion. »



Didier Cissé, président de l'ANVP 36 depuis le 13 décembre.

« Nous sommes des bénévoles »

Bien sûr, outre le fait le fait de savoir écouter, les membres de l'association doivent être adeptes du don de soi, car Didier Cissé aime à le rappeler, « pour faire taire les préjugés, nous sommes tous bénévoles, et, à ce titre, nous ne sommes pas payés ». Il évoque, pour justifier l'intérêt porté à cette fonction qu'il occupe depuis vingt ans, « de vraies rencontres, de belles histoires humaines... » Bien sûr, il a aussi parfaitement conscience que passer le cap n'est pas évident, pour une personne novice. « Mais qu'elle se rassure : tout est sécurisé. Nous rencontrons le détenu dans le parloir des avocats, en tête à tête, loin du parloir classique et son brou-

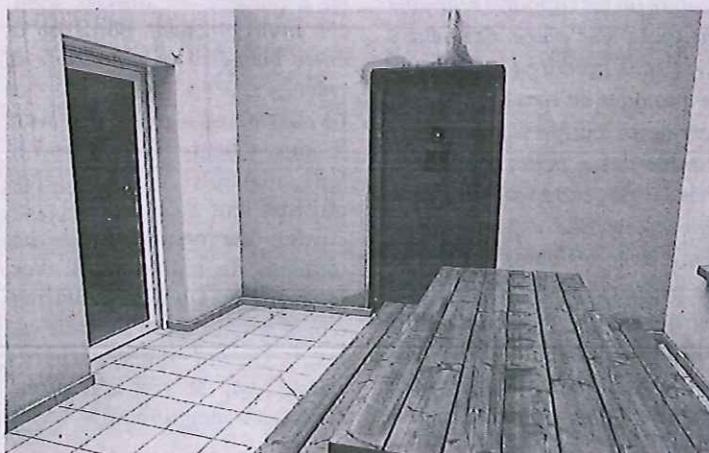
ha. L'échange se fait en toute confidentialité, bien sûr, mais dans une salle avec de grandes vitres, ce qui permet aux gardiens de veiller à ce que tout se passe bien. Une rencontre dure généralement entre 30 et 45 minutes. »

À ce jour, dans l'Indre, seuls six

personnes sont habilitées à être visiteurs pour la centrale, et deux pour les Craquelins. « Pour le devenir, il n'y a pas vraiment de contraintes, si ce n'est l'âge, qui est limité à 75 ans. Après, la personne peut être en activité ou à la retraite. La principale qua-

lité requise est la capacité de nouer, dans la durée, des relations empathiques tout en conservant la bonne distance. Au fil des rencontres se construit souvent une relation riche, dans laquelle le visiteur comprend qu'il lui arrive de recevoir bien davantage que ce qu'il donne. »

Bien sûr, avant d'être lancés dans le grand bain, les apprentis visiteurs sont pris en main par les plus confirmés et ont droit à des formations adaptées. « On n'envoie pas une personne à la rencontre de détenus, comme ça, sans garde-fous. Notre activité est sous la tutelle d'une charte, édictée par l'association nationale des visiteurs de prison, et approuvée par le Ministère de la justice. »



Les rencontres avec les détenus sont sécurisées.

Contact : Didier Cissé
tél. 06.88.06.80.24
ou 02.18.28.20.28.